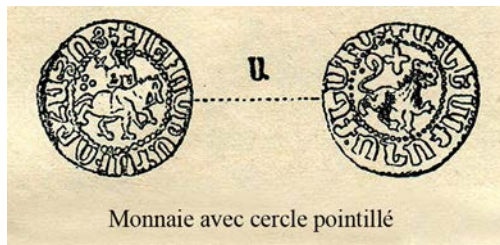


دابقيك نب ورس خيك

Ce qui veut dire, *Le grand sultan, le refuge de la terre et de la foi, Keikhosrov, fils de Keïkobod*, suivie de la date de l'ère musulmane: 636-641, (1240-1245, de l'ère vulgaire). A cette époque, un traité de paix et d'alliance avait été conclu entre les deux royaumes limitrophes, mais il fut rompu en 1245; la paix fut rétablie sous la suzeraineté des Tartares.

Ainsi que dans les monnaies étrangères, on rencontre aussi quelquefois dans les nôtres, un cercle qui en fait le tour.



Toutes les monnaies d'argent de Sissouan que nous appelons *dram*, *դրամ*, sont presque de la même grandeur. Les mieux conservées pèsent 2 g. 900 et valent, selon ce poids, 0,60 centimes; celles des derniers rois du XIV<sup>e</sup> siècle, contiennent moins d'argent pur et sont mal frappées. On pourrait les classer parmi les pièces de *billon*.

Comme les monnaies d'argent ou de billon étaient les plus employées et qu'on les trouve très souvent citées dans les actes du XIII<sup>e</sup> siècle, il importe d'en préciser la valeur. Nous pouvons nous baser pour cela sur ce qui a été dit, par Héthoum lui-même, dans un acte écrit en français, l'an 1252, acte qu'il fit dresser lors du mariage de sa fille avec Julien, seigneur de Sidon, auquel il promettait une dot de vingt-cinq mille *besants sarrasins* aux poids et cours d'Acre<sup>528</sup>. Nous avons vu plus haut que le besant de cette ville pesait 3,300 gr., et valait près de 9 francs; or, notre roi Héthoum qui en parle, compare ce besant avec la pièce arménienne qui était plus petite et ne valait que le quart de cette pièce: «*Quatre besans de nos Staurats por un besans Sarrazinas, al pois d'Acre*». Ce passage nous apprend aussi que le besant arménien s'appelait *Staurat*,

<sup>528</sup> Les Occidentaux, dans leurs actes, disent également: «Besans bien pesés au droit poids d'Acre», et en latin: «Ad rectum pondus Accon».